



Résumé Conseil communal de Montilliez du 23 juin 2014

Le Conseil Communal s'est réuni le 23 juin 2014 à la Grande Salle de Dommartin, sous la présidence de Monsieur Gilles Rossier.

Après les traditionnelles communications du bureau et de la municipalité, quatre préavis étaient à l'ordre du jour.

Les comptes de la commune de Montilliez pour l'année 2013 ont été acceptés. Ils présentent un excédent de produits de CHF 754'893.37 qui a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires pour un montant de CHF 751'376.60. Le solde de CHF 3'513.77 a été versé au fonds de réserve générale.

Un crédit de CHF 89'000.- pour la réfection de la route de Poliez-le-Grand à Sugnens a été accordé.

Le nouveau règlement du Conseil Communal a été adopté.

Finalement, un crédit de CHF 759'000.- pour la réfection et le prolongement du réseau d'eau potable et défense incendie sur la route de Bottens à Poliez-le-Grand a été approuvé.

Dès le 1^{er} juillet 2014, Monsieur Cédric Barde reprend la présidence du Conseil et Monsieur Gilles Rossier assure la vice-présidence.

En fin de séance, Monsieur Xavier Gaudard a été assermenté en tant que municipal pour remplacer Madame Stéphanie Jaquemet, démissionnaire. Cette dernière a été chaleureusement remerciée par le Président du Conseil et par le Syndic pour son engagement tout au long des 3 ans passés à la municipalité de Montilliez, un présent lui a été remis.

Les prochains Conseils ont été fixés au 6 octobre et 8 décembre 2014.